

Rapport d'activité 2021

édité le 16/07/2024

COREVIH HAUTE NORMANDIE

760780239 - CHU ROUEN

F02. Comités de Coordination Régionale de la lutte contre l'infection par le VIH (COREVIH)

Validé structure	Validé ES	Confirmé ARS
13/10/2022	10/11/2022	N/A

Identité de la structure

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA STRUCTURE

Nom de la structure	COREVIH HAUTE NORMANDIE
MIG	F02. Comités de Coordination Régionale de la lutte contre l'infection par le VIH (COREVIH)
Finess juridique	760780239
Finess géographique	760780239
Établissement de rattachement	CHU ROUEN
ARS compétente	Normandie
Bureau national compétent	Bureau R4 DGOS

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE EXACTE

Adresse	1 RUE DE GERMONT
Code postal	76031
Ville	ROUEN
Département	SEINE-MARITIME
Région	Normandie
Code Géo PMSI	

Contacts de la structure

Responsable de la structure	Monsieur ETIENNE Manuel corevih.president@chu-rouen.fr
Référent rapport d'activité	Madame LEGRAIN Louise 02 32 88 57 11 louise.legrain@chu-rouen.fr
Référent adjoint rapport d'activité	Madame UNAL Guillemette 02 32 88 18 37 guillemette.unal@chu-rouen.fr
Référent financier de l'établissement de rattachement	Madame DOSSIER Aurélie 02 32 88 81 30 dfse@chu-rouen.fr

Introduction	6
A. Identification / Organisation / Fonctionnement	8
Fiche d'identité de la structure.....	8
Général.....	8
Acteurs participant aux travaux du COREVIH.....	8
Acteurs hospitaliers	9
Etablissements sanitaires	10
Etablissements médico-sociaux	10
Etablissements sociaux	11
Acteurs premier recours.....	12
Collectivités territoriales	12
Associations.....	12
Autres établissements	14
Présentation de la structure	17
B. Moyens	18
Description des équipes	18
ETPR : Equivalents temps plein Rémunérés (Méthodologie utilisée notamment pour le RTC : Retraitement comptable et la SAE : Statistique annuelle des établissements de santé)	18
Personnel médical et pharmaceutique (y compris internes et étudiants).....	18
Personnel médical et pharmaceutique (hors internes et étudiants)	18
Internes et étudiants	18
Personnel non médical	18
Personnels de direction et administratif	19
Personnels des services de soins	19
Personnels éducatifs et sociaux	19
Personnels médico-techniques	19
Personnels techniques et ouvriers	19
Données budgétaires et financières	20
Produits	20
T1 Produits versés par l'assurance maladie (en euros).....	20
T2 Autres produits liés à l'activité hors assurance maladie (en euros)	20
T3 Autres produits (en euros).....	20
Charges (méthodologie du RTC)	21
T1 Charges de personnel (en euros).....	21
T2 Charges à caractère médical (en euros).....	21
T3 Charges à caractère général et hôtelier (en euros)	21
T4 Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et charges exceptionnelles (en euros)	22
Charges indirectes (en euros).....	22
Remarques.....	22
C.1. Coordination	23

Animation	23
Coordination des politiques publiques régionales et nationales	23
Réunions avec l'ARS	23
Le COREVIH a-t-il établi des éléments de diagnostic sur un thème précis ?	23
Le COREVIH est-il impliqué dans un projet « Ville sans sida/etc. » ?	24
Le COREVIH a-t-il été spécifiquement missionné par l'ARS sur une activité de coordination autre (exp : coordination des CEGIDD, coordination de tout ou partie des acteurs de la santé sexuelle, animation territoriale des acteurs...)	24
Correspondants	24
Commissions de travail	24
Thèmes des commissions et noms des pilotes	25
Outils développés par le COREVIH	25
Site Internet	25
Publications	26
Réseaux Sociaux	26
Actions de communication	27
C.Activités 5. Observatoire des pratiques	28
File active année N documentée par le COREVIH	28
Recueil épidémiologique	28
Crise sanitaire : Covid 19	28
C.6. Formation	29
Encadrement des stagiaires	29
Accueil des stagiaires dans l'équipe	29
Encadrement de mémoires, thèses, etc... par l'équipe	29
Contribution à des formations (en tant qu'intervenant)	29
Formations continues professionnelles	29
Secteur Etablissements	29
Secteur EMS	29
Secteur Ville	29
Autres secteurs	30
Autres actions dans le cadre de la formation	30
Conception de programme, de module de formation, outils de formation online, encadrement de DU	30
C.7. Recherche	31
C.9. Amélioration des pratiques	32
État de données sur la PreP	32
Programmes d'éducation thérapeutique	32
Actions du COREVIH dans le cadre de la SNSS dans le cadre de la feuille de route 2018-2020	32
Actions pour lesquelles le COREVIH a été identifié comme acteur opérationnel :	32
Action n°2 : Former les professionnels de santé à la santé sexuelle dans une approche interdisciplinaire	32
Action n°4 : Organiser annuellement en région des campagnes spécifiques de dépistage du VIH, des hépatites virales et des autres IST.	32
Action n°5 : Mettre à disposition des professionnels de santé de premier recours des ressources documentaires en matière de santé sexuelle (prévention, vaccination, dépistage des IST)	33
Action n°15 : Expérimenter dans des villes à forte prévalence du VIH et des IST des centres de santé sexuelle, d'approche communautaire, sur le modèle anglo-saxon.	33
Action n°16 : Faire émerger et soutenir, dans le cadre d'un appel à projets, des actions novatrices en matière de promotion de la réduction des risques pour les personnes en situation de prostitution	33

Action n°18 : Mieux prendre en compte les questions de vie relationnelle et sexuelle dans les consultations des patients atteints de maladies chroniques et dans les programmes d'éducation thérapeutique du patient	33
Action n°19 : Promouvoir la santé sexuelle des personnes vivant avec des troubles psychiques, prises en charge par les équipes sanitaires, sociales ou médico-sociales	33
Action n°20 : Mieux prendre en compte la thématique « vie privée, affective et sexuelle » pour les personnes handicapées ou les personnes âgées accueillies dans un établissement ou service médico-social	34
Action n°21 : Adapter la planification de l'offre en santé sexuelle et reproductive à destination des jeunes en tenant compte des besoins spécifiques ultra-marins et des ressources existantes	34
Action n°22 : Structurer la recherche en santé sexuelle	34
Autres actions	34
D. Perspectives / Projets spécifiques.....	35

Introduction au rapport d'activité

En avant propos

Pour bien remplir ce rapport d'activité : Comprendre à quoi il peut servir !

Ce nouveau rapport d'activité a été élaboré afin d'être utile :

***aux COREVIH eux-mêmes.**

Pour leur faciliter l'appropriation et la lisibilité du plan national VIH et sa déclinaison locale par :

- le repérage du type d'actions à mettre en place, des domaines de la prise en charge sur lesquels ces actions portent , des modalités de suivi mis en place/indicateurs , des publics touchés par les actions .
- la connaissance de l'utilisation des recommandations d'experts, de la pluralité des acteurs participants aux actions et enfin le repérage des difficultés communes à plusieurs COREVIH.

Méthodologiquement, sa pertinence viendra du fait qu'il est le fruit d'une élaboration commune pour :

- susciter une discussion entre les différents acteurs du COREVIH,
- constituer un outil de négociation entre l'ARS, la direction de l'établissement siège et les acteurs du COREVIH

* **aux ARS** : afin de pouvoir utiliser au mieux l'instance de coordination représentative de l'ensemble des acteurs régionaux impliqués dans la lutte contre le VIH que constitue le COREVIH sur son territoire dans l'élaboration et le suivi de la politique régionale de l'ARS

* **à la DGS et à la DGOS** : afin de pouvoir, par la synthèse nationale qui sera faite annuellement et facilitée par l'informatisation du rapport,

- avoir une vision d'ensemble de l'évolution de la mise en œuvre du plan (et permettant aux COREVIH une mise en perspective de leurs actions),
- décliner et permettre la priorisation des actions futures (au niveau local et comme national),
- mieux accompagner la mise en œuvre du plan en appréciant comment les COREVIH ont pu-ou pas mettre en place leurs différentes missions (analyse des réponses du champ 4) et en :
 - * valorisant les points forts et en repérant les difficultés communes à plusieurs COREVIH (analyse des réponses du champ 15) qui demanderaient une réponse nationale
 - * favorisant l'échange d'expériences
- apprécier les données épidémiologiques produites par le COREVIH, la façon dont ils s'en servent pour leurs actions et de repérer les données qui manqueraient
- apprécier les liens entre COREVIH et ARS
- d'apprécier le fonctionnement – y compris budgétaire- du COREVIH (organisation et moyens)

Méthodologie de remplissage du rapport d'activité

L'utilité d'un rapport d'activité tient en grande partie à la façon dont il est réalisé. Le respect des trois étapes suivantes contribue à en faire un travail utile :

2.1 L'élaboration du rapport devrait faire intervenir des personnes différentes, en particulier, il est recommandé l'implication :

- du secrétariat pour certaines données, en particulier la liste des acteurs identifiés, l'actualisation de cette liste et le circuit d'informations mis en place .
- la direction des affaires financières de l'établissement siège pour le budget .
- d'un binôme coordonnateur et pilote de la commission thématique /ou personnes ressources pour la partie qualitative des fiches actions afin d'éviter que le coordonnateur fasse l'ensemble du travail de façon isolé. Ce travail en binôme devrait favoriser la qualité des réponses sur l'action ainsi que l'appropriation du RA par les autres acteurs et donc son utilité !
- du bureau du COREVIH pour validation

2.2 Un temps d'échanges et de discussion, en interne au sein du COREVIH sur les informations produites au sein du RA, entre les différents membres du COREVIH et des différentes commissions thématiques.

2.3 Un temps de présentation/discussion avec l'ARS, pour les actions de l'année N mais aussi pour les perspectives de l'année N+1. Ce temps devrait aussi être utilisé pour que le COREVIH discute avec l'ARS des données épidémiologiques actualisées sur son territoire ainsi que de l'évolution des caractéristiques de l'épidémie et de la prise en charge

2.4 Le rapport se compose de deux chapitres principaux : le rapport « standardisé » et les « fiches actions ». Chacune de ces parties comporte des chapitres correspondant aux différentes rubriques. Un maximum de données ont été prévues en format quantitatif pour

faciliter l'exploitation du rapport sans pour autant négliger l'aspect qualitatif du document. Cependant, afin de faciliter la synthèse nationale et les comparaisons entre COREVIH, il est recommandé de limiter les parties texte autant que possible.

Introduction au rapport standardisé

Avant propos

Le rapport d'activité des COREVIH est un outil de dialogue et de mobilisation entre les différents acteurs impliqués dans la lutte contre le VIH. Ce rapport dresse un état des lieux de l'utilisation des moyens mis en œuvre pour favoriser la coordination des prises en charge des patients et favoriser la coordination de l'ensemble des professionnels sur le plan régional.

Méthodologie de remplissage du rapport

L'élaboration du rapport nécessite l'intervention collective de différentes personnes, secrétariat pour certaines données en particulier la liste des acteurs identifiés, la direction des affaires financières de l'établissement siège pour le budget, un coordonnateur du COREVIH...

Le rapport est structuré en plusieurs chapitres : l'organisation de la structure qui décrit son fonctionnement général, les moyens utilisés en termes d'effectif ou de budget, la description des missions de coordination, de surveillance, de recherche et d'amélioration des pratiques (animation, outils développés, file active et données épidémiologiques...). Un chapitre dédié sur les perspectives permet de décrire les projets/actions en cours de réalisation et ceux à venir.

A. Identification / Organisation / Fonctionnement

Fiche d'identité de la structure

q3097. Avez-vous mis à jour les contacts de la fiche d'identité de votre structure ?

- Oui
- Non

Remarque : la fiche d'identité est importante pour permettre aux référents de la campagne PIRAMIG de contacter les responsables de la collecte dans les établissements et de les informer des grandes étapes du recueil.

[\(cliquer ici](#) pour l'ouvrir dans un nouvel onglet)

Général

q62. Date de création de la structure (au format JJ/MM/AAAA)

31/05/2017

q63. Nom du COREVIH

COREVIH Normandie

q64. Région administrative du COREVIH

Normandie

q65. Territoire de référence du COREVIH

région Normandie

Termes de l'arrêté d'implantation

q66. Superficie du territoire de référence du COREVIH

29906

Termes de l'arrêté d'implantation

q70. Coordonnateur médecin du COREVIH: Numéro du collège d'appartenance

- 1
- 2
- 3
- 4
- *Aucun*

q71. Coordonnateur non médecin du COREVIH: Numéro du collège d'appartenance

- 1
- 2
- 3
- 4
- *Aucun*

q73. Date de mise en place du bureau (au format JJ/MM/AAAA)

19/05/2022

Acteurs participant aux travaux du COREVIH

Acteurs hospitaliers

q78. Nombre d'acteurs hospitaliers (ets correspondants du territoire)

11

Etablissements membres du COREVIH qui participent à la prise en charge des patients VIH en lien avec le COREVIH et avec lesquels il y a eu éventuellement une signature de convention (en particulier pour la mise à disposition de TEC)

q81. Liste des établissements acteurs du COREVIH

1

q79. Etablissement

CHU de Rouen - Normandie

q80. Date signature convention

Aucune donnée

2

q79. Etablissement

CHU de Caen - Normandie

q80. Date signature convention

Aucune donnée

3

q79. Etablissement

Centre Hospitalier Eure-Seine

q80. Date signature convention

Aucune donnée

4

q79. Etablissement

Centre Hospitalier Intercommunal Elbeuf-Louviers Val-de-Reuil

q80. Date signature convention

Aucune donnée

5

q79. Etablissement

Groupement Hospitalier du Havre

q80. Date signature convention

Aucune donnée

6

q79. Etablissement

Centre Hospitalier de Dieppe

q80. Date signature convention

Aucune donnée

7

q79. Etablissement

Centre Hospitalier Intercommunal Alençon-Mamers

q80. Date signature convention

Aucune donnée

8

q79. Etablissement

Centre Hospitalier Avranches-Granville

q80. Date signature convention

Aucune donnée

9

q79. Etablissement

Centre Hospitalier Public du Cotentin

q80. Date signature convention

Aucune donnée

10

q79. Etablissement

Centre Hospitalier Mémorial France Etats-Unis de Saint-Lô

q80. Date signature convention

Aucune donnée

Etablissements sanitaires

q4088. Nombre d'établissements sanitaires

Réponse ignorée

q4090. Liste des établissements sanitaire acteurs du COREVIH

1

q4089. Etablissement

Aucune donnée

Etablissements médico-sociaux

q4091. Nombre d'établissements médico-sociaux

Réponse ignorée

q4093. Liste des établissements médicaux-sociaux acteurs du COREVIH

1

q4092. Etablissement

Aucune donnée

Etablissements sociaux

q4094. Nombre d'établissements sociaux

8

q4096. Liste des établissements sociaux acteurs du COREVIH

1

q4095. Etablissement
Sid'Accueil Normandie

2

q4095. Etablissement
Drog'AIDE 61

3

q4095. Etablissement
L'Abri

4

q4095. Etablissement
Adissa

5

q4095. Etablissement
Nautilia

6

q4095. Etablissement
La Boussole

7

q4095. Etablissement
Médecins du Monde

8

q4095. Etablissement

AIDES

Acteurs premier recours

q4097. Nombre acteurs de premier recours

1

q4099. Liste des acteurs de premier recours acteurs du COREVIH

1

q4098. Etablissement

Cabinet Médecine Générale

Collectivités territoriales

q4100. Nombre de collectivités territoriales

Réponse ignorée

q4102. Liste des collectivités territoriales acteurs du COREVIH

1

q4101. Etablissement

Aucune donnée

Associations

q4103. Nombre d'associations

13

q4105. Liste des associations acteurs du COREVIH

1

q4104. Etablissement

ENIPSE

2

q4104. Etablissement

AIDES

3

q4104. Etablissement

Médecins du Monde

4

q4104. Etablissement
Oeuvre Normande des Mères

5

q4104. Etablissement
VIH'Gilance

6

q4104. Etablissement
Fiertés Colorées

7

q4104. Etablissement
Centre LGBTI de Normandie

8

q4104. Etablissement
Sid'Accueil Normandie

9

q4104. Etablissement
L'Abri

10

q4104. Etablissement
Adissa

11

q4104. Etablissement
Nautilia

12

q4104. Etablissement
Drog'AIDE 61

13

q4104. Etablissement
ESI 14

Autres établissements

q83. Nombre de ces autres acteurs

17

q86. Liste de ces acteurs du COREVIH

1

q84. Etablissement
CeGIDD CHU Rouen

q85. Date signature convention
Aucune donnée

2

q84. Etablissement
CeGIDD du Havre (Groupement Hospitalier du Havre)

q85. Date signature convention
Aucune donnée

3

q84. Etablissement
CeGIDD Evreux (CH Eure-Seine)

q85. Date signature convention
Aucune donnée

4

q84. Etablissement
CeGIDD Alençon (UC-IRSA)

q85. Date signature convention
Aucune donnée

5

q84. Etablissement

CeGIDD Cherbourg (UC-IRSA)

q85. Date signature convention

Aucune donnée

6

q84. Etablissement

CeGIDD de Caen (Clinique de la Miséricorde)

q85. Date signature convention

Aucune donnée

7

q84. Etablissement

antenne CeGIDD de Lisieux (association ESI 14)

q85. Date signature convention

Aucune donnée

8

q84. Etablissement

antenne ceGIDD Fécamp (Groupement Hospitalier du Havre)

q85. Date signature convention

Aucune donnée

9

q84. Etablissement

antenne CeGIDD Bernay

q85. Date signature convention

Aucune donnée

10

q84. Etablissement

antenne CeGIDD Gisors

q85. Date signature convention

Aucune donnée

11

q84. Etablissement

antenne CeGIDD Vernon (CH Eure-Seine)

q85. Date signature convention

Aucune donnée

12

q84. Etablissement

antenne CeGIDD Louviers (CHI Elbeuf-Louviers Val de Reuil)

q85. Date signature convention

Aucune donnée

13

q84. Etablissement

antenne CeGIDD de Flers (UC-IRSA)

q85. Date signature convention

Aucune donnée

14

q84. Etablissement

antenne CeGIDD de L'Aigle (UC-IRSA)

q85. Date signature convention

Aucune donnée

15

q84. Etablissement

antenne CeGIDD d'Avranches (UC-IRSA)

q85. Date signature convention

Aucune donnée

16

q84. Etablissement

antenne CeGIDD de Saint-Lô (UC-IRSA)

q85. Date signature convention

Aucune donnée

17

q84. Etablissement

antenne CeGIDD Granville (CH Avranches-Granville)

q85. Date signature convention

Aucune donnée

q4106. Nombre de conventions signées avec les acteurs

2

q4107. Thèmes des conventions (ex : mise à disposition de temps de TECs, prestation de service...)

Mise à disposition de temps TEC par convention avec le Groupe Hospitalier du Havre.

Convention de financement avec le CHU de Caen pour le financement de temps TEC, de temps de Coordination médicale, et de frais de fonctionnement.

q172. Commentaires et remarques

La pandémie de covid-19 a de nouveau eu un impact sur la réalisation de projets en 2021.

Toutefois, le COREVIH a maintenu plusieurs actions, à la fois à destination des publics mais également des professionnels :

- Deux semaines régionales du dépistage (mai et novembre) en partenariat avec l'ARS;
- une journée d'échanges à destination des acteurs du dépistage (CeGIDD et associations tradeuses), lors de laquelle des ateliers relatifs au repérage des violences sexuelles ont été proposés.

Plusieurs groupes de travail se sont réunis régulièrement au cours de l'année :

- groupe "PrEP"
- groupe "mise à disposition d'autotests VIH".

Le COREVIH a également développé et mis à disposition une "tool box", qui regroupe sur le site internet plusieurs documents d'aide au dépistage et au traitement des IST, à destination des professionnels de santé.

Les résultats de l'étude "Carto" (épidémie cachée du VIH en Normandie), menée par V. Supervie, ont été présentés en Assemblée Plénière aux acteurs et ouvrent de nouvelles perspectives pour de futurs projets.

Suite aux nombreux désistements de membres, et afin de renouveler la dynamique, un travail de préparation d'un renouvellement partiel du COREVIH a été mené. Ce renouvellement partiel a été validé par l'ARS au 1er semestre 2022.

B. Moyens

Si les données du RTC ne sont pas disponibles ou à jour, vous pouvez calculer les charges directes à partir du découpage en unités fonctionnelles et faire une estimation des charges indirectes à partir des données précédentes.

Description des équipes

ETPR : Equivalents temps plein Rémunérés (Méthodologie utilisée notamment pour le RTC : Retraitement comptable et la SAE : Statistique annuelle des établissements de santé)

Description des équipes

Les ETP demandés sont des ETPR (équivalent temps plein moyen annuel rémunéré).

Extraits de l'aide au remplissage de la SAE :

- Nous considérons dans ce chapitre les ETPR moyens annuels, correspondant à la moyenne des ETPR mensuels (ex. 1 salarié rémunéré à mi-temps du 01 juillet au 31 décembre compte pour 0,25 ETPR).

- HU : Pour tenir compte de leur double appartenance, les praticiens hospitalo-universitaires doivent être comptés comme 0,5 ETPR

- Attachés : compter 1 ETPR si l'attaché effectue 10 vacations par semaine.

- L'ETPR d'un salarié est au plus égal à 1, même si la durée du travail est supérieure à la durée légale

[Aide au remplissage](#)

i323. Total des ETP moyens annuels rémunérés	4.30
--	------

Personnel médical et pharmaceutique (y compris internes et étudiants)

i2248. Nb ETP moyens annuels rémunérés pour le personnel médical (yc internes et étudiants)	0.50
---	------

Personnel médical et pharmaceutique (hors internes et étudiants)

q272. Nb ETP total pour le personnel médical (hors internes et étudiants)	0.50
---	------

Si possible valeur RTC

i324. Pourcentage de Personnels médicaux (hors internes et étudiants) en ETP (ex. PH / PHC / PA)	11.63
--	-------

Internes et étudiants

q2249. Nb ETP moyens annuels rémunérés Internes et FFI	Réponse ignorée
--	-----------------

Si possible valeur RTC

q2250. Nb ETP moyens annuels rémunérés Etudiants	Réponse ignorée
--	-----------------

Personnel non médical

i2282. Nombre d'ETP « personnel non médical »	3.80
---	------

Personnels de direction et administratif

Personnels de direction, Directeurs de soins, Personnels administratifs dont Secrétaires médicaux et Assistants médico-administratifs

q276. Total des ETP moyens annuels rémunérés « Personnels de direction et administratif »	1.20
Si possible valeur RTC	
i328. Pourcentage de Personnels de direction et administratif en ETP	27.91
q231. ==> dont ETP assistant médico-administratif(ex Secrétaires médicales)	0.20

Personnels des services de soins

Personnels d'encadrement, Infirmiers DE, Aides-soignants, ASHQ et autres personnels de services, Psychologues, Sages-femmes, Personnels de rééducation dont Masseurs kinésithérapeutes, Orthophonistes, Orthoptistes, Diététiciens, Ergothérapeutes, Psychomotricien

q2269. Total des ETP moyens annuels rémunérés « Personnels des services de soins	Réponse ignorée
Si possible valeur RTC	
i326. Pourcentage de Personnels des services de soins en ETP (Inf / Cadres / CSS)	0.00

Personnels éducatifs et sociaux

Cadres socio-éducatifs, Educateurs spécialisés, Assistants de service social

q2251. Total des ETP moyens annuels rémunérés "Personnels éducatifs et sociaux"	Réponse ignorée
Si possible valeur RTC	
i2283. Pourcentage de Personnels éducatifs et sociaux	0.00

Personnels médico-techniques

Cadres de santé médico-techniques, Techniciens de laboratoires, Personnels de services de pharmacie, Manipulateurs d'électroradiologie médicale, Dosimétristes, Radiophysiciens - Physiciens médicaux, Conseillers en génétique, Bio-hygénistes, Autres agents techniques participant à l'activité, Agents d'amphithéâtre

q2252. Total des ETP moyens annuels rémunérés « Personnels médico -techniques »	Réponse ignorée
i2284. Pourcentage de Personnels médico-techniques	0.00

Personnels techniques et ouvriers

Ingénieurs, Personnels des services techniques, Personnels informatique et organisation, Personnels des services ouvriers et des services intérieurs, Conducteurs ambulanciers, Techniciens de recherche clinique, biostatisticien, ingénieurs, web-master

q2253. Total des ETP moyens annuels rémunérés "Personnels techniques et ouvriers"	2.60
Si possible valeur RTC	

i329. Pourcentage de personnels techniques et ouvriers dont scientifiques et TEC en ETP	60.47
---	-------

Données budgétaires et financières

Produits

Préciser ici les produits perçus au titre du dispositif faisant l'objet du rapport d'activité (produits perçus par le centre). Ne pas renseigner la totalité des produits de l'établissement.

i343. Total des produits déclarés	680758.00
-----------------------------------	-----------

T1 Produits versés par l'assurance maladie (en euros)

Le titre 1 comprend les produits : de la tarification des séjours, des médicaments et dispositifs médicaux facturés en sus, des prestations actes et consultations faisant l'objet d'une tarification spécifique, des forfaits annuels, des dotations DAF, MIGAC et FIR.

i334. Part de la MIG et du FIR dans les produits (en %)	100.00
---	--------

q3712. Total des produits du titre 1	680758.00
--------------------------------------	-----------

q335. Dotation issue de la MIGAC dont MERRI (compte 73118)	Réponse ignorée
--	-----------------

q355. Dotation issue du Fond d'Intervention Régional : FIR (compte 7471)	680758.00
--	-----------

T2 Autres produits liés à l'activité hors assurance maladie (en euros)

Le titre 2 comprend les produits d'activité hospitalière non pris en charge par l'assurance maladie : compléments de la tarification des séjours, forfaits journaliers, produits des prestations délivrées aux patients étrangers non assurés en France, prestations auprès d'un autre établissement, produits provenant d'autres organismes publics (Etat, Collectivités...)

q3714. Total des produits du titre 2	Réponse ignorée
--------------------------------------	-----------------

T3 Autres produits (en euros)

Le titre 3 comprend les produits non liés à une activité hospitalière : Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes, rétrocession de médicaments, subventions d'exploitation et participations, produits financiers ainsi que les produits liés à la gestion financière (déstockage et immobilisation de production, reprises sur amortissements, dépréciations et provisions...)

q3716. Total des produits du titre 3 (si possible valeur RTC)	Réponse ignorée
---	-----------------

Les produits de titre 3 sont les produits considérés comme déductibles selon la définition de la méthodologie RTC. Le montant de produit demandé est donc celui du RTC. Pour connaître ce montant, nous vous invitons à consulter l'onglet « PIRAMIG » de VALID-RTC pour le reporter ici.

q359. Si non négligeables, détaillez ici la nature des autres produits

Aucune donnée

(Quelles sont les sources et les montants réciproques ? quelle part a été employée pour les frais de fonctionnement postes projets, l'investissement locaux et l'achat matériel ?)

Charges (méthodologie du RTC)

Préciser ici les charges du dispositif faisant l'objet du rapport d'activité. Ne pas renseigner la totalité des charges de l'établissement. Il s'agit du titre 1 netté des comptes de remboursements. Les valeurs du RTC sont à reporter ici pour les établissements concernés. Pour cela, vous pouvez vous référer à l'onglet "PIRAMIG" dans VALID-RTC

i361. Total des charges nettes déclarées (directes et indirectes) 650039.00

T1 Charges de personnel (en euros)

Le titre 1 comprend les charges de personnels : personnels extérieur, rémunérations du personnel médical, non médical, permanence des soins, impôts, taxes et charges sociales directement liés à ces personnels. Il s'agit du titre 1 netté des comptes de remboursements.

i362. Part des charges de personnel dans le total des charges (en %) 48.79

i363. Coût de l'ETPR hors internes et étudiants 73755.81

i3719. Total des charges directes de personnel (T1) 317150.00

q364. Charges nettes de personnel médical (comptes 631+633+64) hors internes et étudiants et hors Charges de personnel médical extérieur (intérimaire et autre) 62553.00

q3720. Charges nettes internes et étudiants (comptes 631+633+64) Réponse ignorée

q365. Charges nettes de personnel non médical salarié (comptes 631+633+64) 254597.00

T2 Charges à caractère médical (en euros)

Le titre 2 comprend les charges à caractère médical : produits, fournitures, marchandises, matières premières à caractère médical ou pharmaceutique ; entretien, réparation de biens, locations et sous traitance à caractère médical.

q366. Total des charges directes à caractère médical (T2) Réponse ignorée

T3 Charges à caractère général et hôtelier (en euros)

Le titre 3 comprend les charges à caractère hôtelier et général : achats non médicaux, d'entretien, gestion courante, autres charges externes.

Dans la méthodologie du RTC, il est convenu de ne conserver dans le titre 3 que les charges directement affectées à l'unité fonctionnelle. Les charges indirectement affectées apparaîtront en charges indirectes sur les sections de Logistique et Gestion Générale (LGG) et, le cas échéant, sur les sections de Logistique Médicale (LM).

q3723. Total des charges directes à caractère hôtelier et général (T3) 268510.00

T4 Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et charges exceptionnelles (en euros)

Le titre 4 comprend les charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles.

Dans la méthodologie du RTC, il est convenu de ne conserver dans le titre 4 que les charges directement affectées à l'unité fonctionnelle déduction faite de nombreuses charges qui sont traitées en

« charges non incorporables » car elles ne relèvent pas directement de la production de soins. Les charges indirectement affectées à l'UF sont traitées en charge indirectes de structure (STR).

q3725. Total des charges directes de Charges d'amortissement, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles (T4)	949.00
---	--------

Charges indirectes (en euros)

i373. Part des charges indirectes dans le total des charges (en %)	9.76
--	------

i2905. Total des charges indirectes	63430.00
-------------------------------------	----------

q2257. ==> Dont Logistique Médicale (LM)	Réponse ignorée
--	-----------------

q376. ==> Dont Médico Technique (SAMT)	Réponse ignorée
--	-----------------

q2256. ==> Dont Logistique et Gestion Générale (LGG)	Réponse ignorée
--	-----------------

q374. ==> Dont Frais de structure (STR)	63430.00
---	----------

Remarques

q385. Préciser les difficultés rencontrées dans le remplissage de cette partie.

Le bilan financier et les ETP déclarés correspondent aux personnel mis en place au CHU de Rouen, ainsi qu'au CH du Havre.

Pour le fonctionnement du site du CHU de Caen, une partie de la dotation est reversé à l'établissement .

Dans les dépenses de titre 3, figure le reversement au CHU de Caen pour un montant valorisé à 230 971 €. Ce montant n'est pas encore arrêté à ce jour et est en cours de validation.

C.1. Coordination

Animation

q964. Nombre de réunions bureau 8

q4113. Nombre moyen de personnes présentes aux réunions de Bureau 6

q965. Nombre de séances plénières 1

q4114. Nombre moyen de personnes présentes aux séances plénières 71

i966. Nombre de réunions bureau + Nombre de séances plénières 9

q968. Ratio des titulaires présents ou représentés lors des réunions bureau et séances plénières

1

q967. Ratio des titulaires présents ou représentés
0.60

2

q967. Ratio des titulaires présents ou représentés
0.25

Coordination des politiques publiques régionales et nationales

Réunions avec l'ARS

q4115. Nombre 0

q4116. Modalités de contractualisation COREVIH – ARS (CPOM, Feuille de route, autres)

Le COREVIH et l'ARS ont signé un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens pour la période 2017-2021.
Le renouvellement du CPOM a eu lieu en début d'année 2022 pour la période 2022-2023.

Ex : CPOM, Feuille de route,...

q4117. Contractualisation annuelle ou pluriannuelle

- Annuelle
- pluriannuelle

Le COREVIH a-t-il établi des éléments de diagnostic sur un thème précis ?

q4118. Nombre de diagnostic Réponse ignorée

q4119. Commentaires

Aucune donnée

q4120. Axes d'amélioration	
Aucune donnée	

Le COREVIH est-il impliqué dans un projet « Ville sans sida/etc. » ?

q4121. Nombre de projets	Réponse ignorée
q4122. Commentaire	
A l'heure actuelle, le COREVIH Normandie n'a pas initié et ne participe pas à un projet "territoire sans sida".	

Le COREVIH a-t-il été spécifiquement missionné par l'ARS sur une activité de coordination autre (exp : coordination des CEGIDD, coordination de tout ou partie des acteurs de la santé sexuelle, animation territoriale des acteurs...)

q4123. Nombre de projets de coordination	1
q4124. Commentaires	
Le COREVIH Normandie est en charge de la coordination des CeGIDD de Normandie depuis 2016 (lettre de mission de l'ARS). Cette mission de coordination est reconduite dans le cadre du CPOM 2022-2023.	

Correspondants

q4125. Nombre d'actions spécifiques organisées annuellement en région pour promouvoir le dépistage et/ou tout autre outil de prévention du VIH, des hépatites virales et des autres IST.	2
Nombre / Contexte / Co-partenaire	

q989. Correspondant identifié à l'ARS	
<ul style="list-style-type: none"> ◦ Oui ◦ Non 	

q990. Fichier d'adresses de correspondants du COREVIH	
<ul style="list-style-type: none"> ◦ Oui ◦ Non 	
Professionnels ou non.	

q991. Nombre de correspondants identifiés dans le fichier :	260
<i>Professionnels ou non. Mailing du COREVIH</i>	

q992. Dernière date de mise à jour du fichier d'adresses en permanence	
<i>"JJ/MM/AA ou "en permanence"</i>	

Commissions de travail

q4126. Nombre de commissions de travail mises en place	4
--	---

Thèmes des commissions et noms des pilotes

q4127. Commissions

- Semaine du Dépistage
- Autotests
- PrEP
- Tool Box
- VIH Test

q4128. Activité / thème de la commission

Semaine du Dépistage du VIH et IST en région :

- 1ère édition (mai 2021) : lancement et animation du COPIL, préparation de la fiche action, mobilisation des acteurs en lien avec l'ARS, relais d'information sur le site du COREVIH (carte interactive des actions en région)
- 2ème édition (novembre 2021) : mobilisation des acteurs en lien avec l'ARS, relais d'information sur le site du COREVIH (carte interactive des actions en région)

Tool Box :

développement et mise à disposition des professionnels sur le site du COREVIH d'outils d'aide au dépistage, au traitement et au suivi des IST (modèles d'ordonnance, arbres décisionnels pour la vaccination).

PrEP :

En lien avec le travail réalisé pour le "tool box", travail sur des outils d'aide à la prescription pour les médecins généralistes (mise à disposition 2022)

Autotests :

initiation et développement d'un projet ayant pour objectif l'envoi d'autotests VIH à domicile pour les personnes souhaitant réaliser ce type de dépistage et/ou éloignées des structures de dépistage. Lancement en 2022.

VIH Test :

Le COREVIH a été sollicité dans le cadre de la mise en place du dispositif "VIH Test" au 1er janvier 2022 (avis sur l'organisation de la réponse, navigation).

q4129. Structure d'appartenance du ou des pilote(s) de la commission

- service médical hospitalier
- CEGIDD
- CPEF
- EICCF
- Réseau de Santé
- Associations représentantes des usagers
- Associations de prévention et de promotion de la santé non représentantes des usagers
- SUMPS

q4130. Le pilote membre est-il nommé dans l'arrêté préfectoral ou acteur non membre

Pilote des commissions : COREVIH

Les membres des commissions sont issus d'autres structures (CeGIDD, associations) mais tous ne font pas partie du COREVIH.

Outils développés par le COREVIH

Site Internet

q981. Site internet (adresse)

<https://www.corevih-normandie.fr/>

q982. Espace dédié aux membres sur le site internet

- Oui
- Non

Publications

q4131. Le bulletin d'information est-il diffusé sous un format numérique ou papier ?

- Numérique
- papier

q988. Fréquence de publication du bulletin d'information

- Journalière
- Hebdomadaire
- Mensuelle
- Trimestrielle
- Semestrielle
- Annuelle
- Ne sait pas

q2238. Nombre distribué dans l'année

Réponse ignorée

Réseaux Sociaux

q4132. Disposez-vous d'un compte Facebook ?

- Oui
- Non

q4133. Nombre d'abonnés à la page Facebook

171

q4134. Nombre de publications

5

q4135. Disposez-vous d'un compte Instagram ?

- Oui
- Non

q4136. Combien d'abonnés avez-vous sur votre compte Instagram ?

Réponse ignorée

q4137. Nombre de publications

Réponse ignorée

q4138. Disposez-vous d'un compte Twitter ?

- Oui
- Non

q4139. Combien d'abonnés avez-vous sur votre compte Twitter ?

Réponse ignorée

q4140. Nombre de publications

Réponse ignorée

q4141. Avez-vous noué des partenariats/conventions avec des partenaires associatifs ou privés pour diffuser vos informations ?

- Oui
- Non

q4142. Si oui, combien, quel format ?

pas de convention/partenariat signé, mais l'inclusion au sein du bureau du COREVIH de partenaires associatifs qui se font chaque fois que nécessaire le relais des éléments de communication du COREVIH.
Projet de rejoindre Instagram en 2022.

Actions de communication

q4144. Ressources documentaires mises à disposition pour les acteurs du territoire en matière de santé sexuelle (prévention, vaccination, dépistage des IST)

- Oui
- Non

Nombre de ressources déployées / thème / public ciblé (usagers, professionnel de santé (hors 1er recours), 1er recours spécifiquement...)

C.Activités 5. Observatoire des pratiques

File active année N documentée par le COREVIH

q1339. File active année

3153

La file active est définie par le nombre de patients ayant eu au moins une consultation ou hospitalisation (hospitalisation classique ou de jour) dans l'année considérée, dans un des services prenant en charge les personnes vivant avec le VIH rattaché au Corevih

q1342. File active VIH adultes année N (non incluse dans le recueil ANRS CO4 FHDH et ANRS CO3)

1

q1340. Source dont est issue la file active

Déclaratif des services de prise en charge des patients

(Démultiplier si vous avez plusieurs sources)

q1341. Nombre de patients issus de cette source

182

Recueil épidémiologique

q155. Pourcentage de la file active que représentent ces établissements de santé par rapport à l'ensemble du Corevih

Réponse ignorée

Remarque : La file active est définie par le nombre de patients ayant eu au moins une consultation ou hospitalisation (hospitalisation classique ou de jour) dans l'année considérée, dans un des services prenant en charge les personnes vivant avec le VIH rattaché au Corevih

q154. Nombre d'établissements de santé participant au recueil épidémiologique

7

q156. Nombre de cabinets de ville participant au recueil épidémiologique

1

Crise sanitaire : Covid 19

q4279. Nombre d'études COVID (Essais thérapeutiques, cohortes, vaccinations,...) gérées par les ressources humaines du COREVIH (TECs, Data Manager, Chef de projet,...)

0

q4280. Nombre de patients COVID inclus dans les études

Réponse ignorée

q4281. Nombre de patients COVID inclus dans les cohortes

Réponse ignorée

q4282. Nombre de personnels COREVIH partis en renfort sanitaire (Recherche clinique)

2

C.6. Formation

Encadrement des stagiaires

Accueil des stagiaires dans l'équipe

q1034. Nombre d'internes par an 0

q1157. Nombre de stagiaires autres 0

q1158. Jours de présence des stagiaires autres 0

Encadrement de mémoires, thèses, etc... par l'équipe

q1051. Nombre 0

q1052. Thèmes
NA

Contribution à des formations (en tant qu'intervenant)

q1022. Contribution à des formations : Types de formation
NA

q1031. Nombre d'heures d'intervention Réponse ignorée

Formations continues professionnelles

Secteur Etablissements

q1159. Nombre total de sessions Réponse ignorée

q1163. Thèmes
NA

Secteur EMS

q1164. Nombre total de sessions Réponse ignorée

q1165. Nombre de journées Réponse ignorée

q1166. Nombre de participants Réponse ignorée

q1167. Nombre de journées-stagiaires Réponse ignorée

Secteur Ville

q1169. Nombre total de sessions Réponse ignorée

q1170. Nombre de journées	Réponse ignorée
q1171. Nombre de participants	Réponse ignorée
q1172. Nombre de journées-stagiaires	Réponse ignorée

Autres secteurs

q1174. Nombre total de sessions	Réponse ignorée
q1175. Nombre de journées	Réponse ignorée
q1176. Nombre de participants	Réponse ignorée
q1177. Nombre de journées-stagiaires	Réponse ignorée

Autres actions dans le cadre de la formation

Conception de programme, de module de formation, outils de formation online, encadrement de DU

q1179. Nombre	Réponse ignorée
q1180. Thèmes	
Journée des acteurs du dépistage (décembre 2021) Programme webinaire PrEP & IST à destination des médecins généralistes (non réalisé en 2021 - report 2022)	

C.7. Recherche

i680. Nombre de patients inclus dans des essais, cohortes ou pour lesquels un retour au dossier a été effectué	80
q674. Nombre de patients inclus dans des essais publics VIH	47
q681. Nombre de patients inclus dans des essais privés VIH	2
q682. Nombre de patients inclus dans des cohortes publiques VIH hors FHDH	31
q683. Nombre de patients pour lesquels un retour au dossier à été effectué dans le cadre des études FHDH	0
q684. Nombre de patients inclus dans des essais publics de co-infection hépatite	0
q685. Nombre de patients inclus dans des essais privés de co-infection hépatite	0
q686. Nombre de patients inclus dans des cohortes publiques de co-infection hépatite	0

C.9. Amélioration des pratiques

État de données sur la PreP

q4220. FA Aucune donnée

q4221. Nombre d'initiations dans l'année Aucune donnée

Programmes d'éducation thérapeutique

q4222. Le COREVIH coordonne-t-il un ou des programme(s) d'éducation thérapeutique ?

- Oui
- Non

q4223. Si oui, indiquer le ou les thèmes de ces programmes

Aucune donnée

Actions du COREVIH dans le cadre de la SNSS dans le cadre de la feuille de route 2018-2020

Actions pour lesquelles le COREVIH a été identifié comme acteur opérationnel :

Action n°2 : Former les professionnels de santé à la santé sexuelle dans une approche interdisciplinaire

q4225. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- Oui
- Non

q4226. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Aucune donnée

Action n°4 : Organiser annuellement en région des campagnes spécifiques de dépistage du VIH, des hépatites virales et des autres IST.

q4227. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- Oui
- Non

q4228. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Une semaine régionale du dépistage du VIH, des Hépatites et autres IST a été organisée en partenariat avec l'ARS en mai 2021 et une seconde en novembre 2021.

Le COREVIH a initié le COPIL, avec la rédaction d'une fiche action qui a servi de base de travail pour mettre au point cette action. Une communication a été assurée auprès des CeGIDD (dans le cadre de la mission de coordination) et des associations qui proposent le dépistage par TROD, notamment sur le rappel du cahier des charges et des consignes sanitaires à appliquer lors des actions.

Le COREVIH a également recensé l'ensemble des actions menées en région sur le site internet, afin que les publics et les médias puissent avoir connaissance des lieux et horaires des actions, notamment via une carte interactive.

Action n°5 : Mettre à disposition des professionnels de santé de premier recours des ressources documentaires en matière de santé sexuelle (prévention, vaccination, dépistage des IST)

q4229. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- *Oui*
- *Non*

q4230. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Des outils d'aide à la prévention, au diagnostic et au traitement des IST sont disponibles sur le site du COREVIH pour les médecins : modèles de prise en charge, de prescription, documentation.

Action n°15 : Expérimenter dans des villes à forte prévalence du VIH et des IST des centres de santé sexuelle, d'approche communautaire, sur le modèle anglo-saxon.

q4231. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- *Oui*
- *Non*

Action n°16 : Faire émerger et soutenir, dans le cadre d'un appel à projets, des actions novatrices en matière de promotion de la réduction des risques pour les personnes en situation de prostitution

q4233. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- *Oui*
- *Non*

q4234. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Aucune donnée

Action n°18 : Mieux prendre en compte les questions de vie relationnelle et sexuelle dans les consultations des patients atteints de maladies chroniques et dans les programmes d'éducation thérapeutique du patient

q4235. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- *Oui*
- *Non*

q4236. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Aucune donnée

Action n°19 : Promouvoir la santé sexuelle des personnes vivant avec des troubles psychiques, prises en charge par les équipes sanitaires, sociales ou médico-sociales

q4237. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- *Oui*
- *Non*

q4238. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Participation à un COPIL avec le réseau Hépatites de Haute-Normandie et le CHR de Saint-Etienne du Rouvray afin de rendre plus accessible le dépistage du VIH et des Hépatites dans le secteur hospitalier spécialisé en psychiatrie.

Action n°20 : Mieux prendre en compte la thématique « vie privée, affective et sexuelle » pour les personnes handicapées ou les personnes âgées accueillies dans un établissement ou service médico-social

q4240. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

En amont de la semaine du dépistage de novembre 2021, incitation des CeGIDD et des associations à suivre un module de sensibilisation avec le Réseau de Services pour une Vie Autonome (RSVA) de Normandie. Intervention construite sur demande de l'ARS avec le RSVA.

Action n°21 : Adapter la planification de l'offre en santé sexuelle et reproductive à destination des jeunes en tenant compte des besoins spécifiques ultra-marins et des ressources existantes

q4241. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- *Oui*
- *Non*

q4242. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Aucune donnée

Action n°22 : Structurer la recherche en santé sexuelle

q4243. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- *Oui*
- *Non*

q4244. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Aucune donnée

Autres actions

q4246. Autres actions de la feuille de route auxquelles le COREVIH participe

1

q4245. Action

Aucune donnée

q4247. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Aucune donnée

D. Perspectives / Projets spécifiques

q513. Description des projets actuels

Projets :

les projets récurrents vont être poursuivis :

- semaine nationale de santé sexuelle,
- déploiement de la PrEP en médecine générale (webinaire)

Projets lancés en 2022 :

- Autotests : lancement 2022
- VIH test : COPIL de mise en place avec l'ARS, travail sur un webinaire d'information à destination des médecins biologistes et professionnels des laboratoires
- Chemsex : organisation d'un recueil de données en s'appuyant sur le logiciel métier des CeGIDD (CUPIDON) afin de réaliser un état des lieux de la pratique en région. Réflexion avec l'ARS et Promotion Santé Normandie pour associer les CSAPA et CAARUD à ce projet.

q514. Description des perspectives/projets futurs

Un renouvellement partiel du COREVIH a eu lieu en 2022 (cf arrêté de nomination du 3 mai 2022), suite à de nombreux désistements, et en attendant le renouvellement national en 2023. Le CPOM a également été renouvelé pour cette période (2022-2023).

Le COREVIH souhaite développer la communication en direction des partenaires et des publics. Une newsletter va être élaborée en ce sens. Un compte Instagram a été créé.

Des Comités de Pilotage (COPIL) vont être mis en place dans chaque CeGIDD dans le cadre de la coordination dès le second semestre 2022.